

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COSLÉDAA-LUBE-BOAST DU 3 JUIN 2025

Le trois juin deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente le Conseil Municipal de la Commune de Coslédää-Lube-Boast, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sur la convocation de Monsieur Pascal BOURGUINAT, Maire, affichée (le site internet étant en maintenance) le 26 mai 2025 et transmise par voie électronique le 26 mai 2025, et sous la présidence de ce dernier.

Présents : Pascal BOURGUINAT, Raphaël LAUBUCHOUA, Pascale LACOSTE, Julie DUBOURDIEU, Patrick JOUANNET, François MILET, Joël OFFICIALDEGUY, Nicolas POUTOU

Excusé(s) : Valérie DA SILVA,

Pouvoirs :

Secrétaire de Séance : François MILET

Délibération 2025-14 : Adhésion de la Commune de Monassut-Audiracq au SIVU Voirie du canton de Lembeye

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L 5211-18,
- Vu la délibération de la commune de Monassut-Audiracq portant demande d'adhésion de ladite commune au SIVU Voirie du Canton de Lembeye,
- Vu la délibération du Comité Syndical en date du 28 mars 2025 portant acceptation de la demande d'adhésion de la commune de Monassut-Audiracq au SIVU Voirie du Canton de Lembeye,

Monsieur le Maire explique qu'en application du CGCT, il convient que les conseils municipaux des communes adhérentes au SIVU Voirie du Canton de Lembeye se prononcent sur la demande d'adhésion portée par la commune de Monassut-Audiracq.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de statuer sur la demande d'adhésion de la commune de Monassut-Audiracq.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ACCEPTE L'adhésion de la commune de Monassut-Audiracq au SIVU Voirie du Canton de Lembeye.

Membres en exercice : 9

Membres présents : 8 Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Coslédää-Lube-Boast, le 10 juin 2025,

Le Maire,
Pascal BOURGUINAT

